

Le clan Le Pen et l'argent : une relation marquée par la cupidité...

Pour mémoire la provenance de la fortune familiale...

Il est notoirement connu que Jean Marie LE PEN est issu d'un milieu modeste. Par conséquent, sa fortune s'est constituée, au fil du temps, par de multiples héritages marqués bien souvent par l'intrigue. L'héritage le plus significatif fût celui obtenu auprès d'Hubert LAMBERT, héritier de la dynastie des ciments LAMBERT. Le richissime personnage avait décidé dans les années 70 de soutenir financièrement la création du Front National tout en léguant à sa mort une partie de sa fortune à Jean Marie LE PEN. La somme s'élevait à 30 millions de francs. A l'époque, une partie de la famille LAMBERT se sentit lésée par cette intempestive donation mais un arrangement fût trouvé avec Jean Marie LE PEN pour éviter un recours en justice. En clair, la manipulation, les pressions psychologiques, la fascination, le charisme du leader frontiste exercés auprès de personnages richissimes ont permis à l'intéressé d'obtenir de nombreux héritages aux origines douteuses. L'image d'Epinal de l'homme qui s'est construit seul par son courage et son honnêteté semble prendre une tout autre dimension à la lumière de ses agissements. Ce parcours s'apparente plutôt à une triste comédie balzacienne.

Un patrimoine immobilier conséquent ...

- Grace à l'héritage LAMBERT, le clan LE PEN possède un manoir de 430 m² dans le parc de Montretout à l'Ouest de Paris. (estimation du bien : 7millions d'euros).
- Trinité sur Mer : le clan possède une demeure familiale estimée à 1 million d'euros.

- St Cloud : le clan possède une maison dans laquelle réside le patriarche.

Le sens des affaires pour faire fructifier un capital...

Le clan LE PEN détient 50% d'une société productrice de champagne qui réalise aujourd'hui plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires.

La fraude fiscale comme mode de gestion...

Pour esquiver l'ISF, le clan LE PEN a su exclure de son patrimoine le manoir de St Cloud en créant une société civile immobilière. La démarche ne visait qu'à tromper le fisc au motif qu'une SCI ne relevait pas d'un patrimoine. Cette « magouille » a permis de déclarer au fisc moins d'un million d'euros de patrimoine tout en s'autolouant le bien pour la modique somme de 750 euros.

Les condamnations pour fraude fiscale...

Le 8 novembre 1995 Jean Marie LE PEN a été condamné à un redressement à 1,4 million de Francs pour « oubli de plus value boursière et sous estimation de loyer ».

Remarque : Les diatribes lancées par le FN contre « l'horreur économique incarnée par la financiarisation de l'économie et la mondialisation cancer de nos sociétés » semblent s'accommoder aisément avec les pratiques du clan LE PEN.

La révolution fiscale selon le programme actuel du Front National, c'est quoi ?

Suppression progressive de l'impôt sur le revenu, détaxation rapide de l'épargne populaire, suppression de l'ISF, abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés pour les PME

à 10%, taxation sur les mouvements spéculatifs de capitaux, suppression des droits de donation/succession au sein de la famille, suppression de la CSG/CRDS, taux de prélèvements maximum limité à 35% du PIB et spécialisation des impôts locaux et réduction à deux niveaux de collectivités locales.

Regard critique sur le programme...

Le programme fiscal du FN montre une absence totale de redistribution par l'impôt et un niveau de ressources fiscales et sociales ne dépassant pas 35% de la richesse nationale, ce qui correspond à une baisse des ressources publiques d'environ 170 milliards d'euros sur la base du PIB 2007. La suppression de l'impôt sur le revenu, de l'ISF ou des droits de succession conduirait à l'explosion des inégalités, tandis que la suppression de la CSG et de la CRDS conduirait à assécher les ressources de la sécurité sociale. La suite est prévisible : le recul de la sphère publique et sociale ferait le lit des compagnies d'assurance privée, du système éducatif et de santé.

Agir et dénoncer ...

Pour faire face à la pseudo rhétorique sociale de Marine LE PEN qui dénonce que « l'état est devenu l'instrument du renoncement, devant l'argent, face à la volonté toujours plus insistante des marchés financiers, des milliardaires qui détricotent notre industrie et jettent des millions d'hommes et de femmes de notre pays dans le chômage, la précarité et la misère », il est nécessaire et utile de rappeler que son clan s'est fortement enrichi par la vague néolibérale qu'elle dénonce aujourd'hui avec force et démagogie.

Quelques réflexions à propos des élections cantonales

Une élection très politique, perçue par les électeurs, sans enjeu majeur pour les électeurs.

- Abstention massive marquée non pas par un désintéressement de la politique mais par l'expression d'un vif mécontentement. L'abstention est plus importante dans les quartiers populaires que dans les cantons sociologiquement plus riches. L'électorat de gauche s'est abstenu massivement.
- Le caractère politique, présidentialisé par les médias a profité au FN grâce à la mobilisation de son électorat. Croyance en la possibilité de Marine LE PEN de gagner l'élection à la Présidentielle. D'où cette mobilisation. Les affiches abordaient, non pas le portrait du candidat mais celui de Marine LE PEN.

Une abstention institutionnelle

Depuis plusieurs mois, la disparition des départements est annoncée et « l'enfermement » dans ses compétences font penser que cette collectivité ne peut répondre aux grands problèmes posés aux français tels que le chômage, les salaires, l'éducation etc...

- Pour la première fois, depuis longtemps, ce scrutin n'est pas couplé avec un autre comme celui des élections.

Les électeurs de gauche (PS / PCF) ne votent pas FN

- Cette idée reçue fonctionne en trompe l'œil. Le raisonnement est simpliste. Très majoritairement ce sont les électeurs de droite qui votent FN. Par exemple, le FN recueille 21.26 % dans le Pas-de-Calais, avec une UMP très faible (c'est l'historique) et atteint 27 % dans le Var, département sociologiquement plus privilégié.
- Les ouvriers, dans leur grande majorité, ne votent pas FN. Tous les ouvriers ne votaient pas à gauche, même au moment où la conscience d'appartenance à une classe était forte. De nombreux ouvriers votaient à droite. Le phénomène gaulliste en atteste. Ajoutons à cela le transfert massif des voix de l'UMP sur le FN. Au premier tour des élections présidentielles de 2007, seuls 15% des ouvriers votent Le Pen (sondage journal Libération 11 avril 2011)
- La sociologie de cet électorat est plutôt composée de commerçants, de petits artisans, professions libérales etc...

Pour faire reculer le FN

Diaboliser le FN ne suffit plus. Il convient d'exprimer des propositions fortes pour répondre aux priorités essentielles que sont le chômage, les salaires, les services publics, la sécurité pour tous, la protection, l'immigration (pauvreté des pays du Sud).

GL



La nouvelle posture économique et sociale du FN

Succédant à son père, la nouvelle présidente du FN, Marine le Pen a affirmé que son parti ne changerait pas de nature mais a assuré que les thèmes économiques et sociaux y seraient davantage développés. Son programme va être publié dans les prochaines semaines et déjà les premières pistes se dessinent.

Il part du constat que les principales faiblesses de la France s'expliquent entre autres par une croissance faible, un chômage massif, des délocalisations en nombre, ainsi que par une baisse du pouvoir d'achat.

De nombreuses causes selon le FN sont à l'origine de cette situation et résultent des choix qui ont été fait par les gouvernements successifs.

Elles sont dues principalement à une fiscalité excessive et complexe, à l'ouverture des frontières et le principe de la libre circulation.

Qualifiant ce constat de désastreux pour la France, il construit un programme axé sur une grande politique à l'encontre de l'Europe et basé pour l'essentiel sur des mesures d'ordre conjoncturel et structurel.

Sur le plan conjoncturel, il décline son plan autour de deux axes, d'une part la fiscalité et d'autre part, l'emploi.

- Ainsi, en matière de fiscalité, le FN prône une simplification du code général des impôts, via notamment l'unification du budget des finances publiques et des finances sociales. Ce qui veut dire non plus deux lois de finances mais une seule. Il suggère également un système fiscal s'articulant autour de cinq grands pôles d'imposition : sur le revenu, sur

les sociétés, sur le patrimoine, sur la consommation et des droits de douane différenciés.

- En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la principale innovation réside dans le fait qu'il sera basé sur le chiffre d'affaires et non plus sur les bénéficiaires. Il considère que cette modification favoriserait les secteurs économiques qui embauchent et pénaliserait les grands groupes qui abusent des paradis fiscaux. Il convient de préciser que cette proposition est seulement en cours de réflexion.
- Sur le patrimoine, les avis divergent au sein du FN. Certains envisagent la suppression de l'ISF et d'autres en revanche préfèrent le conserver tout en retirant de son assiette la résidence principale.
- Il préconise une suppression intégrale des niches fiscales ce qui aurait pour conséquence la suppression des emplois de service.

Ensuite figurent dans ce programme des propositions dans le domaine de l'économie et de l'emploi contenant des pistes sur les 35 heures et les retraites.

En premier lieu et conformément à leur ligne traditionnelle, ce programme rappelle la nécessité de réserver en priorité aux citoyens français l'emploi disponible en France.

- Pour la question des 35 heures, le positionnement est clairement en faveur d'un assouplissement. Il ne touchera pas à la durée légale du travail. En revanche en cas de besoin dans un secteur, il peut être envisagé de passer aux 37 heures se-

lon les besoins du secteur donné.

Dans ce cas de figure la question de l'exonération des heures supplémentaires ne se pose pas puisqu'il préconise un grand impôt sur le revenu qui serait prélevé à la source et fusionnant l'actuel IR, la CSG, la CRDS et les cotisations salariales

- Sur les retraites : un choix en faveur d'une cotisation de 40 annuités. Il préconise une suppression de l'âge légal de départ au profit d'une durée de cotisation unique fixée à 40 annuités. Il faut mentionner à cet égard que Marine le Pen avait critiqué le report à 62 ans de l'âge de départ à la retraite décidé par le gouvernement pour espérer élargir son électorat et toucher celui des ouvriers. Une harmonisation progressive des différents régimes de base par branche est également prévue.

Du point de vue structurel : instauration de nouvelles règles d'attribution et fermeté vis-à-vis de l'Europe

- Il fait le choix conforme à son logiciel idéologique en voulant relancer la natalité plutôt que le recours à l'immigration. Cet argument s'inscrit parfaitement dans la ligne habituelle du FN. De même, elle estime que le poids de l'Etat doit diminuer dans l'économie en repensant la politique d'insertion dans une logique qui favorise la reprise d'activité. Dans cette perspective, il est envisagé une réforme des règles d'attribution de façon à encourager le travail tout en poursuivant la lutte contre la fraude sociale. *suite page 4*

Ensuite, **La mesure la plus emblématique du programme et en même temps la plus médiatique concerne l'euro.**

Considéré comme responsable en grande partie de la crise, le FN prône **la sortie de l'euro**, et de la loi de 1973 « loi Pompidou Giscard » qui a interdit au Trésor Public d'emprunter directement à la Banque de France à un taux faible ou nul.

En parallèle à cette mesure, il souhaite mettre en place « un protectionnisme aux frontières » considérant que ces deux mesures permettraient de rembourser la dette de la France « à l'horizon 2025 » sans politique de rigueur.

Il affirme par ailleurs que le retour au franc avec une parité de un euro pour un franc, suivie d'une dévaluation compétitive de 20% n'engendrerait ni inflation ni explosion de la dette publique.

Il importe de souligner que de nombreux économistes issus de différentes sensibilités politiques s'interrogent sur la crédibilité d'un tel scénario et en particulier sur les conséquences réelles de cette mesure sur l'économie française. Beaucoup d'entre eux considèrent que cette mesure provoquerait un choc de pouvoir d'achat terrible. Leur principal argument porte sur la montée des prix des biens de consommation importés pour lesquels les droits de douane différenciés vont renforcer

l'augmentation.

En revanche, d'autres se montrent plus mesurés tout en reconnaissant le risque inflationniste qui pourrait en découler. La manière dont la Banque Centrale gère l'euro pose de réelles questions quant à son avenir. En effet, cette monnaie devrait être utilisée pour favoriser la croissance, créer des emplois, soutenir l'économie au lieu de se limiter seulement à contrôler l'inflation. C'est son déficit en matière de gouvernance démocratique qui est remis en cause aujourd'hui.

FB

Marine Le Pen et le cumul des mandats....

Elue conseillère Municipale d'Henin-Beaumont, élue députée européenne en 2009, puis élue conseillère régionale en 2010, Marine Le Pen se trouvait avec ces trois mandats, en situation de cumul.

Mais tant que des recours déposés contre ces différentes élections n'étaient pas levés, la présidente du FN gardait un sursis.

Suite au verdict du Conseil d'Etat, l'intéressée a du faire le choix en abandonnant un des trois mandats.

Bien évidemment son choix s'est fixé sur l'abandon du mandat de conseillère municipale d'Henin-Beaumont qui financièrement n'apporte aucun avantage et prestige.

Ce choix confirme que la Ville d'Henin-Beaumont n'est qu'un marche pied pour orchestrer sa stratégie électorale de 2012, en surfant sur les dossiers locaux tout en essayant d'instrumentaliser une partie de la population dans une logique mortifère et sans issue.

Au-delà de la posture « Langue de bois » pour justifier l'utilité de son mandat de députée Européenne : « *Ma fonction de présidente du FN m'oblige à établir des contacts internationaux* », elle esquive ainsi habilement la réelle motivation de son choix qui sur le fond s'inscrit dans le cadre d'un critère vénil. Un mandat au Parlement Européen c'est 7000 € mensuel avec en prime une immunité parlementaire.

Présence en Région....

Marine Le Pen brille, ces derniers temps, par ses absences répétées au sein de l'hémicycle régional en laissant à ses tristes sbires le soin d'organiser la fronde stérile contre les politiques régionales mises en œuvre en faveur des populations les plus fragilisées.

Absente lors de la Commission Permanente du 14 mars, présence furtive lors de la Séance Plénière des 17 et 18 février, Marine Le Pen semble avoir quelques difficultés à gérer le cumul de ses fonctions.

GL



La solidarité Nord / Sud : s'engager avec nos partenaires, ça porte ses fruits là-bas, ça porte ses fruits ici !

Le FN ne cesse de dénoncer les politiques de solidarité internationale, de coopérations et d'éducation au développement que mène la région Nord / Pas-de-Calais.

Dans un contexte de crise économique et sociale grave, le FN surfe surtout sur une peur générale de la population face à une société qui bouge et qui bouge vite, laissant les plus faibles et les plus démunis sur le bord de la route alors que « *des aides sont apportées à d'autres gens « ailleurs », dans d'autres pays...* ». Il surfe aussi sur une peur de l'autre avec la crainte d'une présence trop forte de ressortissants d'autres pays, d'autres religions, avec d'autres pratiques et d'autres habitudes. Cet « Autre » stigmatisé qui volerait le travail et le pain des français...

Le rejet voire la haine sont-ils pour autant une solution ?

Même si « avoir peur » peut se comprendre et être légitime dans une société en manque de repères, la peur peut venir aussi du repli sur soi.

Force est de constater aussi que de monter les gens les uns contre les autres n'aide pas vraiment à s'en sortir ni à aller mieux...

La solidarité internationale, l'éducation au développement, au-delà même du rôle essentiel qu'elles jouent ailleurs auprès des populations qui souffrent des inégalités de richesse économique dans le monde, tient une place prépondérante ici, chez nous, également. Elles sont porteuses de valeurs essentielles à « faire vivre » comme la solidarité et la fraternité, mais aussi, elles enrichissent humainement et techniquement celles et ceux qui la font vivre et qui y participent.

C'est recevoir autant que donner car c'est bien une histoire de réciprocité que cette histoire là...

Changer le regard sur les autres, adopter des comportements respectueux des cultures et des hommes, s'ouvrir à la multiplicité des manières d'être et de vivre, mieux comprendre les situations d'injustice et les mécanismes qui amènent à ces situations... voilà ce qui se joue aussi – et peut-être avant tout – dans la solidarité internationale.

Quand la région Nord Pas de Calais s'engage dans des projets de solidarité avec des pays en voie de développement, quand elle met en place des vrais partenariats qui s'inscrivent dans la durée et dans le respect des partenaires, elle fait le choix de s'engager aussi pour son propre avenir.

Par divers dispositifs et appels à projets et par sa propre politique de coopération décentralisée et d'ouverture à l'international (pour laquelle elle s'appuie fortement sur les acteurs du territoire), la Région poursuit ses efforts en restant dynamique et mobilisatrice dans ce domaine.

La Région est ainsi exemplaire en :

- étant chef de file de collectivités régionales (CG59, LMCU, St Laurent-Blangy) réunies autour d'un programme pluriannuel cofinancé par le Ministère des affaires étrangères en direction de la région de St Louis du Sénégal,
- en fixant l'objectif de consacrer 1% du budget de ses politiques opérationnelles dans des actions de coopération et de solidarité qui mobilisent les services régionaux et les partenaires de ces politiques (ex : hôpitaux, lycées...),

- en préparant un programme d'échanges universitaires avec l'Etat du Minas Gerais (Brésil) autour des thématiques de la santé, des matériaux et de l'aménagement durable des territoires,
- en portant le projet « Mineurs du monde »,
- en aidant à la mobilité de plus de 4000 jeunes en Europe et dans le monde chaque année,
- en préparant une série de rencontres territoriales (à St Omer, Dunkerque, Tourcoing et Liévin) en collaboration avec les intercommunalités respectives et la ville de Tourcoing, et une journée régionale autour de la thématique de l'ouverture internationale du territoire régional.

La Région souhaite à la fois poursuivre son engagement et son soutien aux acteurs de son territoire et valoriser, rendre plus lisible encore son engagement et les valeurs qu'elle porte.

Nous sommes tous des citoyens du monde, de la même planète et ce qui touche les populations ailleurs a - ou aura - des conséquences ici, nous le savons. Nous devons sans cesse avoir en tête cette interdépendance.

La coopération décentralisée, c'est la possibilité de développer des partenariats avec des collectivités, des entreprises, des associations étrangères.

Ce type d'engagement responsable, partagé et fédérateur est un élément à part entière d'une politique de développement local.

Suite page 6

Il favorise le décroisement, le « mieux vivre ensemble » et renforce les dynamiques de nos territoires.

Cela valorise les potentialités économiques, culturelles et touristiques et permet de contribuer à notre rayonnement de part les réseaux régionaux, nationaux et internationaux qui se mettent en place dans ce type de partenariats.

Le Nord - Pas de Calais compte une multitude d'acteurs très divers, engagés dans des projets de coopération. Ce sont les pays africains qui concentrent le plus de coopérations avec les acteurs du Nord - Pas de Calais. En premier lieu, l'Afrique de l'Ouest, et notamment le Sénégal avec qui 126 acteurs de la région coopèrent. Viennent ensuite le Burkina Faso, le Mali, la Maroc, le Togo, le Cameroun, Madagascar...

Les actions de coopération dans notre région concernent très majoritairement l'éducation, notamment la construction d'infrastructures scolaires, l'éducation de base et l'enseignement non formel, l'échange de lycéens, d'étudiants, l'enseignement et la recherche universitaire.

Les actions de collecte et de don res-

tent importantes, mais l'on observe en parallèle une montée des actions structurantes. Ainsi, dans le domaine de la santé, au-delà de l'appui matériel aux infrastructures sanitaires, les actions de formation du personnel de santé se multiplient.

Le développement rural concerne essentiellement l'accès à l'eau, l'agriculture et le maraîchage.

En matière d'action sociale, ce sont surtout des actions pour la protection de la petite enfance, l'insertion des jeunes et la promotion des femmes.

Les actions « jeunesse » sont surtout constituées de chantiers de jeunes et d'échanges culturels.

En ce qui concerne les projets économiques, il s'agit surtout d'appui aux activités génératrices de revenus.

Le tourisme responsable n'occupe encore qu'une très faible part. Les projets culturels sont constitués d'échanges culturels et artistiques.

Quant à l'appui institutionnel, il s'agit de l'appui à l'administration locale.

Bref, des dynamiques nombreuses en Nord Pas de Calais qui - à elles seules déjà -représentent une richesse par le lien social qu'elles produisent au sein même de l'ensemble des acteurs mobilisés.

Et puis, aider les pays du Sud à « aller mieux » c'est aussi contribuer à permettre à leurs ressortissants de pouvoir continuer à vivre chez eux en toute sérénité sans crainte pour leur sécurité. Là encore le constat est là, c'est une triste réalité : ce sont trop souvent des situations dramatiques qui amènent bon nombre de migrants à quitter leur pays d'origine pour espérer survivre ailleurs...

Non, vraiment, s'engager et agir pour plus de solidarité Nord / Sud, ce n'est pas gaspiller de l'argent public au détriment des habitants de notre région. C'est faire le choix de l'humanité, celui de la responsabilité, celui du développement là-bas ET ici !

Continuons à faire mûrir ces fruits là.

CS



FN : regards de gauche



#2 Avril 2011